



Changement climatique

Éditorial



Le changement climatique est perçu aujourd'hui comme une menace pour le monde entier. La mission de l'ARE consiste à appréhender ce sujet au niveau régional, d'en communiquer les enjeux aux citoyens pour que les conséquences du changement soient mieux comprises et que les élus locaux s'engagent plus dans ce domaine.

C'est au niveau régional – en collaboration étroite avec les entreprises, les collectivités territoriales et les citoyens – que nous pouvons former des réseaux efficaces pour essayer de lutter contre le changement climatique.

L'ARE aide à mener les débats sur ce sujet. Comme ce dossier l'explique, nos membres auront la possibilité, dans le cadre de la conférence de Limoges, de discuter des bonnes pratiques régionales existantes en matière de lutte contre le changement climatique ou d'adaptation à celui-ci.

Annemarie Moons, ministre régionale du Noord-Brabant (NL) et coordinatrice du groupe de travail de l'ARE sur le changement climatique, souligne la nécessité, dans les plans d'adaptation aux changements climatiques, de porter l'attention sur l'eau, compte tenu de l'élévation du niveau des mers.

Ce sujet sera approfondi lors de l'Université d'été de l'ARE qui se penchera sur la gestion de l'eau et le défi croissant de l'approvisionnement en eau pour un certain nombre de régions européennes, conséquence du changement climatique.

En ma fonction de président récemment élu de la Commission 1 de l'ARE (Économie et Développement régional), je souhaite, avec le soutien du vice-président Claude Tremouille, poursuivre dans la lignée de l'excellent travail entamé par mon prédécesseur, Onno Hoes.

Comme M. Tremouille le déclare dans le présent dossier, nous sommes une organisation forte de 270 régions européennes, nous devons prouver à la Commission européenne que les régions sont les chefs de file dans la lutte contre le changement climatique et qu'elles devraient être consultées en tant que partenaire majeur pour la politique du climat. <

Håkan Sandgren,
Président de la commission 'Économie et Développement régional' de l'ARE
Conseiller régional de Jönköping (S)

Un Plan Climat pour l'Europe

LES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT ONT CONVENU D'UN PLAN CLIMAT POUR L'EUROPE – LES AUTORITÉS RÉGIONALES SONT DÉJÀ À PIED D'ŒUVRE POUR LE METTRE EN PRATIQUE



Les catastrophes naturelles s'amplifient aux quatre coins de la terre : il est impératif que tous les niveaux de gouvernance passent à l'action afin de préserver la planète pour les générations futures...

Après des mois de négociations ardues, les chefs d'État et de gouvernement de l'Europe ont convenu en décembre 2008 d'un Plan Climat et Énergie, s'engageant ainsi, d'ici 2020, à réduire les gaz à effet de serre de 20 % par rapport à leur niveau de 1990, à augmenter d'autant l'utilisation d'énergies renouvelables et à accroître de 20 % l'efficacité énergétique.

Pour atteindre ces objectifs, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de donner plus de poids au Système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SCEQE ou système ETS), qui exige des producteurs d'énergie et de l'industrie, après 2012, d'acquiescer des permis de pollution mis aux enchères, plutôt que de se les voir allouer gratuitement. Ils ont également fixé des objectifs nationaux d'une réduction de 10 % des émissions par rapport à 2005 pour les secteurs non couverts par le système ETS, comme les transports, l'agriculture, les déchets et les ménages. Les dirigeants de l'UE se sont également mis d'accord sur un cadre de loi et de financement pour développer la technologie de capture et de stockage du carbone (CSC).

Malgré quelques voix discordantes concernant certains détails du plan – des inquiétudes, notamment, de la part d'organisations industrielles de l'UE, craignant que des objectifs ambitieux de réduction d'émissions de CO₂ ne menacent la compétitivité des entreprises européennes, et des critiques émanant d'organisations de protection de l'environnement

quant aux réductions prévues, jugées insuffisantes – la plupart des politiques et groupes de pression ont salué ce plan. Ils y voient un début prometteur à la lutte contre le changement climatique et espèrent qu'il permettra de créer bon nombre d'emplois, de relancer l'innovation dans le domaine de l'environnement. D'ici 2020, il est question d'un million d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables en Europe.

Comme la conférence de l'ARE sur le changement climatique le souligne, la responsabilité pour l'application du Plan Climat – qui devrait entrer en vigueur en 2011 – et pour l'atteinte de ses objectifs incombera en grande partie aux autorités régionales. Le niveau sub-national forme le maillon indispensable dans la chaîne de mise en œuvre des politiques en faveur du climat, tant pour ce qui est de la réduction des émissions (initiatives d'atténuation) que pour la prise en compte de facteurs climatiques dans les décisions à long terme (adaptation). En termes d'atténuation, les autorités locales et régionales peuvent opter pour différentes approches, d'une politique d'économie d'énergie au soutien de la production d'énergie décentralisée, notamment à partir de ressources renouvelables. Elles peuvent également jouer un rôle clé en aidant les communautés et l'industrie à s'adapter aux changements climatiques, en adoptant des mesures ciblées et en prévoyant les infrastructures nécessaires. <

Réfléchir en tandem

GRUPE DE TRAVAIL DE L'ARE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :
ÊTRE PARMIS LES PREMIERS DANS LA LUTTE

© Comunitat Valenciana et CAMI (Caja Mediterráneo)



Les régions en action : la Comunitat Valenciana (E), membre du groupe de l'ARE sur le changement climatique, a rassemblé en décembre dernier des experts de la Méditerranée pour travailler sur la 'Vision européenne de l'eau pour 2030'.

Les régions européennes s'intéressent depuis des décennies au changement climatique. Cependant, jusqu'à tout récemment, chacune travaillait en vase clos, sans considérer que, par exemple, les efforts déployés dans une région pour diminuer la consommation d'énergie ou aider les agriculteurs à s'adapter à des conditions climatiques plus aléatoires pouvaient intéresser d'autres villages, villes et communes en Europe. En automne 2007, la Commission 1 de l'ARE (Économie et Développement régional) a mis en place un groupe de travail ad hoc sur le change-

ment climatique, avec pour objectif "d'identifier et de disséminer les meilleures approches régionales pour une politique d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci".

"La Commission 1 a pensé qu'il était important d'intégrer le changement climatique dans ses activités ; ce sujet doit être traité maintenant, sans quoi les conséquences en seront dramatiques dans quelques années", a expliqué Claude Tremouille, vice-président du Conseil régional du Limousin et de la Commission 'Développement régional' de l'ARE.

La création d'un groupe de travail, poursuit-il, était "essentielle, puisque chaque région est unique et que l'émission de gaz à effet de serre diffère évidemment de région à région. Néanmoins, les expériences que certaines régions ont déjà pu faire pourraient être partagées avec d'autres, présentant les mêmes particularités ou des problèmes similaires. Ce groupe de travail est une plate-forme d'échange, entre régions, de pratiques régionales."

M. Tremouille espère qu'à l'avenir, le groupe de travail sera en position d'influencer la politique européenne de lutte contre le changement climatique.

"L'ARE est une organisation forte de 270 régions européennes ; en présentant, par exemple, les actions ayant permis à certaines régions de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre... nous pourrions prouver à la Commission européenne que les régions d'Europe sont leaders dans ce domaine et qu'elles devraient être consultées en tant que partenaires majeurs", a-t-il déclaré.

La première tâche que le groupe de travail s'est fixée, en 2008, fut de rassembler des études de cas, pour les présenter à la conférence de l'ARE "Réponses régionales au changement climatique" à Limoges, en France, au mois de mars 2009. Les études de cas montrent une vaste palette de mesures, de la gestion de l'eau à l'aménagement du territoire, en passant par l'évaluation de la vulnérabilité et la prévention des risques ; de l'éco-innovation comme instrument de diminution des coûts induits par le changement climatique à la biodiversité forestière comme défi et opportunité permettant l'adaptation et l'atténuation des conséquences du changement climatique ; sans oublier les solutions innovantes de transports propres et les possibilités de limiter l'impact du changement climatique sur la santé humaine.

Cette conférence, a conclu Claude Tremouille, "prouve le rôle et la responsabilité des régions lorsqu'on parle du changement climatique". <



Interview

Annemarie Moons

Annemarie Moons est ministre régionale au Noord-Brabant (NL) et coordinatrice du groupe de travail de l'ARE sur le changement climatique.

ARE : Pourquoi le groupe de travail de l'ARE sur le changement climatique est-il important ?

Annemarie Moons : Souvent, les idées s'échangent entre pays mais les actions se déroulent au niveau local. Aux Pays-Bas, il est question d'une hausse de la température moyenne de 3°C d'ici 2050, ce qui nous donnera la même température que dans le centre de la France ; il est donc judicieux d'échanger avec ces régions et d'apprendre d'elles de nouvelles techniques de lutte contre la sécheresse ou de construction d'habitations. Il est important aussi de partager les approches permettant d'inclure la lutte contre le changement climatique dans la politique régionale.

ARE : Quelles expériences en matière d'atténuation des effets du changement climatique ou d'adaptation aimeriez-vous faire partager ?

AM : Nous aurons probablement tous à faire face à des élévations de température de 2-3°C et nous aurons donc tous à inventer une nouvelle architecture dans nos villes pour y maintenir une certaine fraîcheur, sinon il y aura des morts. Certaines villes de ma région construisent des maisons avec des toits végétalisés et il est intéressant de voir comment d'autres pays s'y prennent. Dans certains pays nordiques, il existe des techniques spéciales pour diminuer la consommation d'énergie, par exemple en utilisant la neige et la glace sur les toits comme matériau isolant.

ARE : Quel est le plus grand défi imputable au changement climatique pour votre région ?

AM : Les plans d'adaptation au changement climatique doivent se concentrer sur l'eau, puisque le niveau des mers monte. Les Pays-Bas comptent

parmi les pays les plus menacés, puisque nous sommes situés au-dessous du niveau de la mer. Nous devons veiller, lorsque nous établissons des plans d'occupation du sol, à laisser suffisamment de places aux rivières et fleuves pour sortir de leur lit et à ne pas construire des logements dans les plaines inondables. D'autres régions s'intéressent beaucoup à ce que nous avons déjà fait dans ce domaine. Le défi consiste à convaincre les collectivités territoriales d'agir maintenant et à leur dire que si elles ne le font pas et continuent, par exemple, à construire dans des zones inondables, cela leur reviendra encore plus cher à l'avenir. Il faut beaucoup de courage pour agir sur le long terme, surtout compte tenu de tous les scénarios de climat futur existants, mais il est important de le faire.

Le changement climatique : un défi global

L'ARE SE RAPPROCHE DES NATIONS UNIES POUR ÉLABORER UN PLAN CLIMAT INTÉGRÉ



Le sommet mondial des régions à Saint-Malo (F) : un partenariat entre le PNUD, le PNUE et les associations de régions (voir www.worldsummitofregions.org).

La perspective de l'ARE est certes régionale, mais le changement climatique est un problème mondial. D'où la décision du groupe de travail de l'ARE d'établir un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), afin "d'élargir l'expertise des régions européennes, d'aider les collectivités territoriales sub-nationales des pays en développement et en transition à mettre en place leur Plan Climat Territorial Intégré (PCTI)".

L'ARE et le PNUD considèrent que la lutte actuelle au niveau local contre le changement climatique "favorise le développement d'une multitude de petits projets, dispersés et fragmentés". Ils souhaiteraient que cette approche "soit abandonnée, au profit d'un cadre intégré ambitieux de planification, ciblé sur le développement économique et la transformation des territoires et qui supporte la mise en œuvre des politiques nationales". Un tel changement de mode de pensée permettrait "d'intégrer des exigences reliées au carbone et au climat dans les instruments locaux d'aménagement du territoire" et "de promouvoir des modes de production et de consommation propres au niveau local".

Afin de transformer ces idées en réalité, l'ARE et le PNUD ont plaidé pour que les collectivités sub-nationales soient aidées dans l'élaboration de leurs PCTI et pour l'accès à de nouveaux mécanismes de financement, y compris ceux gérés par le PNUD, à l'aide publique au développement ou au Mécanisme de Développement Propre (MDP) du Protocole de Kyoto, qui permet aux pays industrialisés de financer des projets de diminution des émissions dans les pays en voie de développement.

Ce partenariat est également soutenu par d'autres institutions internationales telles que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE),

par l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, le gouvernement français, ainsi que UNOSAT, programme des applications satellite des Nations Unies.

Lors du premier sommet mondial des régions sur le changement climatique qui s'est déroulé dans le port français de Saint-Malo en octobre 2008, les signataires ont convenu que le rôle actif que jouent les régions "est complémentaire aux stratégies et actions déjà existantes au niveau national, puisqu'il permet d'assurer une bonne articulation des efforts entre tous les niveaux de gouvernance et de réaliser des synergies".

Dans la déclaration d'intention de cette réunion, ils ont déclaré que "les gouvernements régionaux, en tant qu'acteurs de la politique du développement, sont convaincus qu'une telle politique de développement ne sera efficace que si elle tient compte, en plein accord avec les gouvernements nationaux, des troubles importants qui résulteront du changement climatique dans la plus grande partie des régions du monde".

Ils espèrent que ce projet dirigé par l'ARE/PNUD permettra d'exercer une certaine influence sur les discussions actuelles et futures sur la lutte contre le changement climatique, en particulier lors de la conférence de l'ONU à Copenhague, en décembre 2009, lorsque les dirigeants des États du monde négocieront un accord international destiné à succéder au Protocole de Kyoto après son expiration en 2012.

Les participants de la conférence de St. Malo ont également cherché à accélérer la prise de conscience du changement climatique, à essayer de s'attaquer au problème au niveau de 500 régions du monde au moins, et à aider au moins 50 régions à élaborer leur propre PCTI, avec un premier lot de régions pilotes.

Les Universités d'été 2009 de l'ARE

L'eau sera le sujet central de l'Université d'été et de l'Université d'été des jeunes de l'ARE.

À Valencia (E), du 24 au 28 août, les décideurs régionaux et locaux et les jeunes examineront ensemble les meilleures pratiques de gestion de l'eau et les conséquences que le changement climatique aura sur les ressources naturelles en eau.

La pénurie en eau, les sécheresses, les plans de protection contre les inondations, les stratégies de gestion des zones marécageuses et les programmes de protection du littoral sont inscrits à l'ordre du jour. Les participants analyseront comment la préservation des ressources en eau et sa bonne gestion peuvent aider les régions à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter.

Autres ateliers : comment moderniser l'infrastructure hydraulique, examen des législations régionales, nationales et européennes en matière d'eau et possibilités de financement de projets durables de ressources en eau.

Plus d'informations bientôt sur : www.aer.eu



Jascha Scheele, coordinateur politique à l'ARE, ajouta par ailleurs que la priorité de ce projet était avant tout "d'intéresser et d'impliquer plus de régions. La conférence de Limoges sera complétée par une campagne d'information destinée à sensibiliser plus de membres encore à l'initiative ARE/PNUD."

La campagne d'information sera suivie d'un événement à Bruxelles, par lequel des députés du Parlement européen, des fonctionnaires de la Commission européenne, les ONG et groupes de pression seront informés de ce projet et où il sera possible de discuter des voies par lesquelles la Commission pourrait cofinancer le projet. Une autre manifestation est prévue dans le courant de l'année à Berlin, pour que le gouvernement allemand porte son attention sur le projet.

"Comme toujours, notre niveau d'engagement dépendra de l'intérêt de nos membres" souligne Jascha Scheele. "Si nous réussissons à convaincre suffisamment de régions de ce projet, nous aimerions également organiser des ateliers de prise de conscience dans le sud-est de l'Europe, en espérant un cofinancement de la part de l'UE." <

Catastrophes naturelles : la menace grandit

LES MÉTÉOROLOGUES LE CONFIRMENT : PLUS LES TEMPÉRATURES AUGMENTERONT, PLUS LES INTEMPÉRIES IMPRÉVISIBLES SE FERONT MENAÇANTES... MAIS COMMENT UNE RÉGION POURRA-T-ELLE SE PRÉMUNIR CONTRE DE TELLES CATASTROPHES ?

L'atténuation et l'adaptation sont les enjeux de toute politique de lutte contre le changement climatique ; cependant, un troisième élément s'y ajoute : la réaction à une catastrophe naturelle faisant suite à des intempéries. Les météorologues sont très réservés pour ce qui est d'un lien direct entre des événements météorologiques et le changement climatique. Il s'accordent néanmoins à dire que tout changement de climat entraînera des conditions météo plus extrêmes, qui s'exprimeront par de fortes crues, des canicules et de violentes tempêtes. Pour répondre à de tels défis, l'ARE a créé une plateforme d'échange sur les plans d'urgence régionaux, sous la présidence de John Smith, conseiller du Comté de Devon au Royaume-Uni.

"Le Royaume-Uni, comme toute autre partie du monde, doit de plus en plus souvent faire face aux répercussions du changement climatique et aux catastrophes naturelles qui en découlent, telles que les crues, glissements de terrain ou dégâts causés par de violentes tempêtes", constate John Smith. Sa région du Devon a subi d'importantes inondations au mois de février, suite à la fonte des neiges et des pluies torrentielles.

M. Smith souligne que *"l'urgence la plus fréquente que devront affronter de nombreuses régions en Europe au cours des prochaines années seront les inondations. Le réseau des plans d'urgence de l'ARE s'y consacrera donc en 2009, dans l'objectif d'élaborer un 'manuel des bonnes pratiques' qui présentera les régions les mieux préparées à affronter les inondations"*.

Un séminaire sera consacré à discuter et partager les expériences dans ce domaine : de l'analyse des origines d'inondations jusqu'aux mécanismes possibles de prévention, en passant par un débat sur l'aménagement du territoire, l'utilisation des sols et l'impact de l'agriculture. Le séminaire comprendra également un volet sur les plans à prévoir en cas d'inondations, constitués en un répertoire des risques, un inventaire des ressources disponibles et une évaluation des risques, sans oublier le problème de la réparation des dégâts après de telles inondations. Ceci comprend les travaux de nettoyage, le relogement de la population, le rétablissement des infrastructures de transport et de communication ainsi que la gestion de l'impact environnemental.

Si les inondations représentent le défi le plus important pour de nombreuses régions européennes, il est rapidement apparu lors de la réunion informelle du groupe de travail à Bruxelles en décembre dernier que chaque région a ses préoccupations spécifiques concernant le climat et ses propres soucis techniques. Irakli Goradze, ministre du gouvernement d'Adjara, république



Températures en hausse, inondations, feux de forêts, cyclones... les régions sont en première ligne face aux dérèglements climatiques.

autonome de Géorgie, décrit que 80 % de sa région, située sur les rives de la Mer Noire, dotée de hautes montagnes et d'un climat subtropical, sont couverts par des forêts. Pour lui, les plans d'urgence nécessaires en cas de catastrophes naturelles comprennent les incendies de forêts, tempêtes, inondations et glissements de terrain dus à la déforestation. Sa région souhaiterait surtout savoir comment le réseau de l'ARE est susceptible d'aider *"à se préparer aux situations d'urgence, identifier et mobiliser les ressources humaines et techniques, 'répertorier les risques' et établir des plans d'urgence"*.

Lors de cette même réunion, Peter Mazzucco, représentant le Land de Salzbourg (A), informa que les régions autrichiennes avaient déjà élaboré différents protocoles d'intervention pour de nombreux événements météorologiques différents, abordant aussi la coopération transfrontalière. Il souhaiterait profiter de la plate-forme de l'ARE pour s'informer dans le domaine des assurances : qui devrait s'assurer contre quels événements et comment le faire pour les cataclysmes.

Juanjo Garcia Paradela, Illes Baléars (E), expliqua que son gouvernement souhaitait améliorer les plans régionaux de gestion des risques d'inondation, d'incendie et de tempêtes soudaines et imprévisibles aux Baléares. Les questions concernant les assurances comptaient également parmi ses priorités, tout comme le désir de savoir qui paie pour quoi ; en outre, il recherche des méthodes de saisie et de sauvegarde d'informations concernant les dégâts. Et enfin, les avalanches

et leurs conséquences se sont avérées être devenues la préoccupation principale pour les régions des Alpes et des Pyrénées. <



AER - ARE - VRE Dossier
Changement climatique – Hiver 2008/2009
 Dossier thématique de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE)

Directeur de la publication - Klaus Klipp
Rédacteur en chef - Richard Mediç
Rédaction - Philippa Jones
Assistant de la rédaction - Francine Huhardeaux
Traduction - Ursula Gerstenmaier (F & D)
Conception et mise en page - Agence Contexte - Strasbourg (F)
Impression - OTT Imprimeurs - rue Pins - 67310 Wasselonne (F)
Tirage (en trois langues) : 5 500 ex.
 Reproduction autorisée avec mention de la source
 Février 2009

ARE www.aer.eu
 Secrétariat Général - 6, rue Oberlin - F-67000 Strasbourg
 Tél. : + 33 3 88 22 07 07 - Fax : + 33 3 88 75 67 19
 E-mail : secretariat@aer.eu

Bureau à Bruxelles - Boulevard Baudouin 12 - B-1000 Bruxelles
 Adresse postale : 2, Place Saintelette - B-1080 Bruxelles
 Tél. : + 32 2 421 85 12 - Fax : + 32 2 421 83 69
 E-mail : aer.brussels@aer.eu

